PARTORITÉS 2011



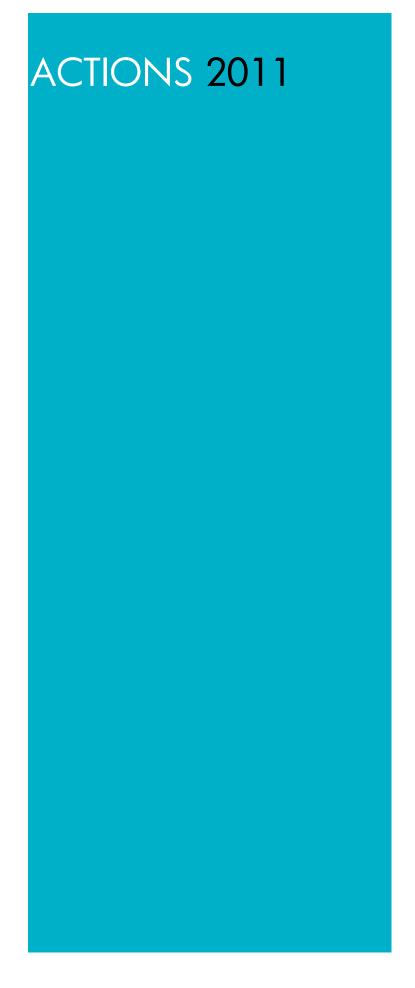
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE

140, avenue de la Marne 33700 Mérignac / tél 05 56 97 81 89 / fax 05 56 47 10 62 www.cauegironde.com / caue33@wanadoo.fr



SOMMAIRE

ACTIONS 2011	p.2
 → conseils aux collectivités en 2011 → conseils aux particuliers en 2011 → information / sensibilisation → partenaires → communication – Presse 	p.3 p.11 p.13 p.22 p.26
FONCTIONNEMENT / FINANCEMENT	p.39
→ fonctionnement → financement	p.41



CONSEILS aux COLLECTIVITÉS en 2011

Fort de son expérience de plus de trente ans, le CAUE de Gironde a poursuivi au cours de cette dernière année son action auprès des collectivités territoriales du département.

164 collectivités ont contacté le CAUE pour des missions d'accompagnement de leur maîtrise d'ouvrage concernant des projets de bâtiments publics, d'aménagement urbain et d'urbanisme, de traitement paysager.

L'activité du CAUE, dans ce cadre, comprend l'assistance aux élus pour établir un diagnostic préalable et l'étude de faisabilité, l'accompagnement dans des démarches d'élaboration de documents d'urbanisme et de mise en place de conventions d'aménagement.

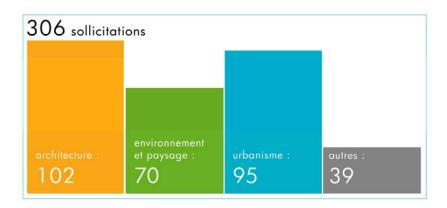
Ces interventions se pensent en amont et dans la complémentarité du recours aux professionnels libéraux.

306 actions pour 164 collectivités

Les collectivités ont sollicité le CAUE sur 306 actions au cours de l'année.

La recherche d'une exigence qualitative dans les projets portés par les élus, notamment en matière de développement durable et de maîtrise économique, génère une croissance des sollicitations. Le CAUE intervient en amont du recours à la maîtrise d'œuvre, au stade de la définition du programme.

Cette augmentation des sollicitations est confortée par la disparition de l'assistance territoriale des services de l'État, celle-ci n'étant que partiellement remplacée par l'ingénierie mise en place au sein des collectivités, communautés de communes notamment.



Rappel 2010:

Architecture: 94 / environnement et paysage: 62 / urbanisme: 95 / autres: 12

Le CAUE souhaite encourager la création architecturale et un urbanisme de qualité. En amont de tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'espaces publics, il apporte ainsi une aide à la décision respectueuse des enjeux locaux en accord avec les récentes lois d'aménagement.

Il s'agit d' :

- écouter la demande, de comprendre les attentes
- évaluer la faisabilité du projet
- analyser le projet à travers une démarche globale
- envisager différentes hypothèses
- expliquer les étapes d'élaboration et de mise en œuvre du projet
- accompagner la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre

CAUE et programmation architecturale

Le CAUE est régulièrement sollicité pour accompagner la réhabilitation ou la création de nouveaux équipements (écoles, crèches, ...). Le parc d'équipements publics de certaines communes est parfois ancien et peu adapté aux normes en vigueur. De fait, le CAUE continue son travail de pré-programmation et de faisabilité pour ces projets.

Les Communautés De Communes (CDC) prennent de plus en plus d'importance et se trouvent dans la nécessité d'agrandir ou d'aménager leurs locaux.



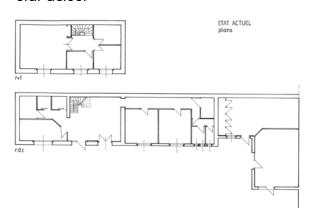
La Communauté De Communes du pays foyen a demandé au CAUE de réfléchir aux possibilités d'extension et d'aménagement de locaux devenus trop petits, situés à un angle de rue et bordés par des bâtiments. Après l'élaboration d'un programme en collaboration avec les élus et le personnel, le CAUE a étudié la faisabilité de ce projet.

Le CAUE a proposé un schéma d'implantation et d'aménagement tenant compte des contraintes urbanistiques et contextuelles.

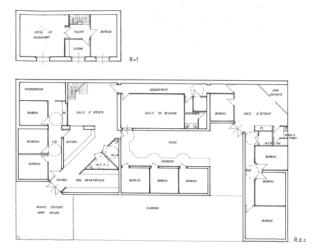
Les collectivités sont porteuses de projets qui s'orientent souvent vers de l'habitat groupé, ou individuel dense afin de répondre aux principes de développement durable (économie d'espace, économie de dépenses énergétiques, gestion cohérente des équipements, vie sociale, ...). La réhabilitation de bâtiments anciens reste un volet important dans des secteurs à forte identité patrimoniale.



état actuel



projet



CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBÈS étude d'implantation d'un bâtiment

L'évolution des attributions de la CDC du secteur de Saint-Loubès et l'augmentation de son activité ont amené ses représentants à envisager le déplacement des activités dans d'autres locaux.

Le nouveau siège devra être situé sur le territoire de l'une des communes de la CDC à savoir Beychac-et-Cailleau, Montussan, Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Sainte-Eulalie, Yvrac. Trois sites ont été proposés à ce jour, le domaine de la Tour Gayraud, à Sainte Eulalie, les locaux de la police municipale à Saint-Loubès et un terrain libre à Saint-Loubès (photos ci-dessous).

L'étude du CAUE est destinée à souligner les particularités de chacune des ces implantations, de façon à éclairer les membres de la CDC dans le choix de la future implantation.



CAUE et documents d'urbanisme

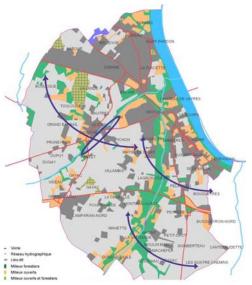
Le CAUE poursuit l'accompagnement des communes dans la mise en place de leurs documents d'urbanisme, depuis les réflexions préalables de l'équipe municipale jusqu'à l'approbation du document. Désormais, les révisions des documents d'urbanisme doivent intégrer les exigences consécutives à la loi Grenelle 2. En ce sens, le CAUE a fait évoluer sa démarche d'accompagnement et le contenu des cahiers des charges que les collectivités adressent aux urbanistes.



Sur la base d'un premier diagnostic du territoire communal réalisé en régie et dans le cadre de la révision de son document réglementaire d'urbanisme, la commune de Vayres a souhaité orienter ses réflexions préalables à la révision de son PLU sur la prise en compte des nouvelles exigences d'urbanisme durable.

Dans l'objectif d'améliorer la performance environnementale de son PLU, d'engager le débat sur ses priorités d'actions et de construire une vision partagée d'un développement vertueux, le CAUE a assisté la commune dans la mise en œuvre d'une démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme conjointe à la révision du PLU. Cet appui s'est notamment traduit à travers l'organisation de la consultation, et l'aide au choix de son équipe de maitrise d'œuvre ainsi que la participation du CAUE aux ateliers d'identification des objectifs environnementaux pouvant être intégrés dans le PLU.

Ont ainsi été retenues, parmi les orientations environnementales qui constituent le socle du projet de développement communal, la maîtrise du développement urbain, la densification du centre-bourg, le renforcement de sa structure commerciale, l'affirmation de l'identité verte et bleue de Vayres, la promotion d'une gestion écologique et respectueuse des espaces agricoles et naturels, la question de l'hydrographie et de la gestion de l'eau, l'amélioration du plan de circulation automobile et la restauration de toute leur place aux déplacements doux.





lieudit Saint-Pardon, quai de Dordogne

Source : Id de ville

CAUE et développement durable des territoires

De nombreuses communes s'engagent dans des phases d'urbanisme opérationnel, suite à l'approbation de leur document de planification.

L'intégration des objectifs du développement durable dans ces projets se traduit par des expérimentations d' "éco-quartiers", "éco-hameaux" ou "éco-lotissements". Le CAUE accompagne dans ces choix les collectivités qui le sollicitent.

Aux côtés du Conseil Général de la Gironde, le CAUE s'inscrit comme un partenaire privilégié auprès des collectivités qui s'engagent dans des Conventions d'Aménagement de Bourg (CAB).



BERNOS BEAULAC accompagnement méthode et technique : pour un projet d'éco-quartier rural

Le conseil du CAUE s'inscrit dans la durée afin d'assister la commune dans la continuité : articulation entre PLU (Plan Local d'Urbanisme), CAB (Convention d'Aménagement de Bourg), projet d'urbanisme opérationnel.

Bernos-Beaulac est située dans le canton de Bazas, entre l'influence de cette ville historique et celle de Langon. Le secteur à urbaniser est situé en continuité immédiate du bourg et de la place du Foirail.

Le CAUE accompagne les élus pour les aider à définir les enjeux et le programme auxquels devra répondre ce projet de nouveau quartier, non seulement en terme de phasage de réalisation, d'accroche urbaine, de favorisation de la diversité générationnelle et sociale à travers la création de logements locatifs, de villas familiales, d'habitat regroupé de type coopératif groupe, de lots à bâtir en accession à la propriété... mais également et surtout en préconisant d'intégrer une forte ambition en terme de valeur et d'exigences d'urbanisme durable.

Le projet d'extension urbaine en contexte rural développé par l'équipe de concepteurs JY. PUYO & VRD concept, apporte une réponse à la recherche d'un nouveau mode de vie en milieu rural ouvert sur une certaine densité, une certaine convivialité, sur une diversité sociale et fonctionnelle.



étude Bernos-Beaulac, source JY Pueyo & VRD concept



BLANQUEFORT fonder le projet urbain et de territoire sur la nature et le paysage

Les grands paysages (naturels, agricoles et forestiers), les vignobles et les boisements périurbains, les espaces à réhabiliter (gravières) constituent des potentialités de biodiversité non seulement à préserver mais à valoriser dans le projet urbain.

Cette idée apparaît alors comme l'axe central d'un positionnement stratégique qui dessine désormais le devenir de la commune (orientation du "grand projet de ville", révision du PLU, politique foncière d'intervention en faveur des espaces naturels, conduite de projets, ...).

Le CAUE en relation avec la Communauté Urbaine de Bordeaux, a mené une réflexion pilote à l'échelle de la ville de Blanquefort, conduisant à fonder le projet urbain et de territoire sur la nature et le paysage. Une telle approche holistique a conduit les conseillers à poser la nature et le paysage comme les valeurs fondatrices du projet de développement, en aidant à considérer les continuités écologiques et potentialités paysagères comme un patrimoine fondamental et durable qui doit constituer l'armature de la ville.





enjeux écologiques et paysagers / schéma global

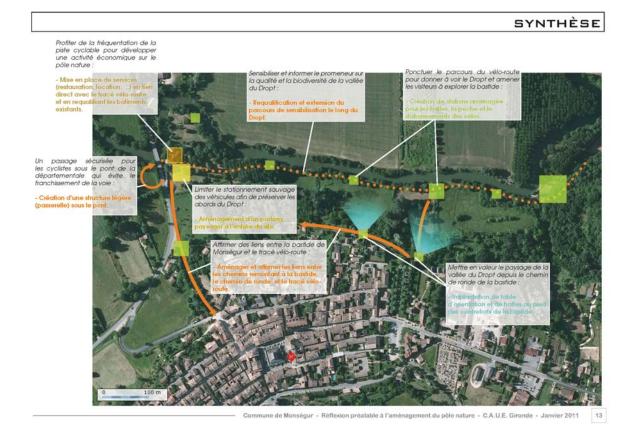
CAUE et espaces publics

Les projets d'espaces publics ne sont plus à considérer comme une entité spécifique dans l'acte d'aménager. Pour autant, les collectivités n'ont pas abandonné ces aménagements et nous les retrouvons dans des dossiers d'accompagnement plus globaux qui incluent un projet de bâtiment dans son contexte urbain : aménagements des espaces autour de la mairie, des salles polyvalentes, nouvelle mairie.

La réflexion préalable porte sur l'aménagement d'un espace public en bordure du Dropt en lien avec le projet de parcours vélo-route reliant Sauveterre-de-Guyenne à Duras :

- une requalification axée sur la sensibilisation à la biodiversité des berges du Dropt,
- une affirmation des connexions entre la bastide et sa rivière,
- une hiérarchisation des espaces afin de préserver au mieux le milieu naturel tout en le rendant accessible.

L'étude du CAUE a notamment posé la question du franchissement de la route départementale. Une proposition de passage sous le pont est à l'étude.





BIGANOS réflexion préalable à l'aménagement futur du quartier Marache

La réflexion porte sur la mutation urbaine du quartier Marache, site stratégique pour le développement urbain de la commune à moyen terme. Le site, privé, est le sujet d'une étude menée par plusieurs propriétaires et aménageurs. Une première esquisse d'aménagement ne prenait pas en compte le patrimoine boisé du site. Le CAUE a proposé une "philosophie d'aménagement" pour composer avec le boisement existant. La voie et le positionnement des parcelles à bâtir s'adaptent aux arbres et au terrain.

Cette étude a permis d'intégrer dans le processus de projet privé une équipe de paysagistes pour alimenter celui-ci. Le projet final du lotisseur est aujourd'hui dans l'attente d'une modification du PLU pour être réalisé.

Schéma de principe d'aménagement en respect avec le boisement existant



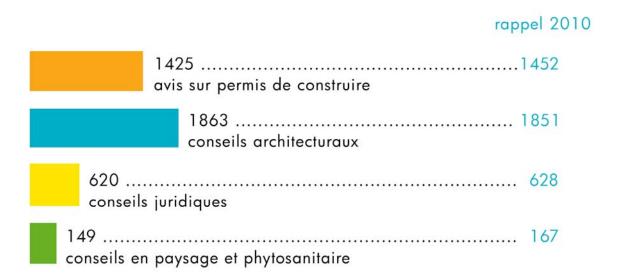
consells aux PARTICULIERS en 2011

rendez-vous avec les architectes conseillers

Relayés par les collectivités (affichage en mairie, bulletins municipaux, sites internet des communes), ces conseils gratuits offrent au public les compétences de professionnels sur l'ensemble du territoire girondin. On observe cette année une forte augmentation du public dans les permanences, notamment en zones urbaines ainsi que dans les secteurs dépendant de la zone d'attractivité d'une agglomération. En revanche, les permanences en secteurs ruraux, en particulier du sud Gironde, sont moins fréquentées. Toutefois, malgré ce déséquilibre, il est important de maintenir une présence répartie sur l'ensemble du territoire.

Les conseils du CAUE portent sur de nombreux aspects inhérents au projet de construction : réglementaire, technique, administratif et architectural.

4057 conseils donnés en 2011 sur 90 points d'information



La plupart des demandes concernent des maisons individuelles, que ce soit pour leur construction ou leur agrandissement. De plus en plus de demandes portent sur les possibilités de diviser un terrain existant et les possibilités de construction de la parcelle ainsi détachée.

La mise aux normes d'accessibilité, qu'elle porte sur des logements locatifs ou sur des commerces est également facteur de nombre d'interrogations.

des conseils en amont

Il s'agit d'apporter la meilleure réponse en accompagnant les particuliers pour définir le programme d'habitation et l'implantation du projet, choisir les matériaux, réfléchir aux problématiques énergétiques, les informer des différentes démarches administratives ou réglementaires,...

des conseils pour faire évoluer les projets

Le CAUE s'illustre par sa neutralité vis-à-vis de la procédure d'instruction des permis de construire. En recevant les pétitionnaires qui, suite à un refus de permis, sont à la recherche de solutions pour faire évoluer leur projet, les conseils donnés témoignent de la place donnée à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Les permanences offrent aux particuliers des informations pédagogiques et pratiques sur des questions de conception architecturale (insertion urbaine et paysagère, implantation, volumétrie, principes constructifs, ...).

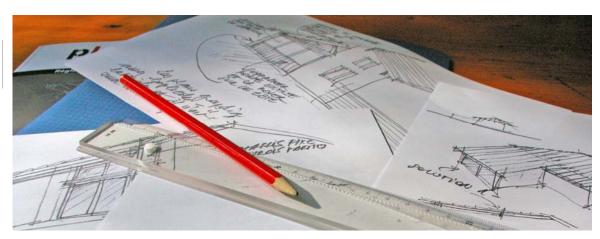
des conseils en cours ou après les travaux

Les particuliers peuvent faire appel au CAUE pour améliorer et intervenir sur le bâti existant. Ce mode d'intervention permet d'inscrire leur projet dans le respect de la construction existante et de ses spécificités (patrimoniales, formelles, matérielles,...). Pour les désordres du bâti, les conseillers apportent une réponse tant sur les aspects techniques, que juridiques ou réglementaires.

des conseils décentralisés en 2011

Cette année, outre les permanences dans les mairies, le CAUE a initié ponctuellement quelques permanences décentralisées :

- au Conseil Général de la Gironde, afin d'offrir un service gratuit dans un lieu de passage (mêlant salariés d'une grande institution et publics bordelais) où architectes et juristes se sont relayés pour assurer un conseil complet sur des projets de construction ou d'agrandissement.
- en entreprise (sur demande du comité d'entreprise de LECTRA Systemes), pour atteindre un public potentiellement plus large et pas nécessairement sensibilisé aux problématiques du cadre de vie.



INFORMATION SENSIBILISATION

à destination des élus, techniciens et professionnels

"...transmettre, visiter, accompagner, faire réseau"

Accompagner les professionnels, les élus et les techniciens, leur proposer d'autres modes de pensée, méthodes et outils à l'appui, leur montrer d'autres manière d'agir et parfois les accompagner dans le changement, telle est l'ambition des actions d'information et des journées d'étude du CAUE.

→ les journées du CAUE

mars 2011 / les plantations dans les espaces publics

Le CAUE a organisé deux journées techniques sur le thème des plantations dans les espaces publics et tout ce qui a trait à leur création, leur entretien et leur gestion. Les intervenants ingénieurs, jardiniers, pépiniériste, responsable de service espaces verts, spécialiste de l'arbre, botaniste ont présenté des techniques éprouvées, dans une démarche de gestion différenciée et durable.

La première journée concernait les plantations en pleine terre, du choix des végétaux à leur mise en place et leur entretien.

La deuxième journée a mis l'accent sur le cas particulier du patrimoine arboré, son rôle dans la biodiversité, sa protection et sa gestion. La visite du parc de la mairie et du parc du château à Mérignac a permis d'illustrer concrètement certaines techniques présentées.

→ 90 personnes (essentiellement des agents territoriaux)



• septembre 2011 / Toulouse, l'écoquartier Andromède

Pour partir à la rencontre des grandes orientations d'un projet urbain réalisé dans un esprit de "développement durable", le CAUE a organisé un voyage d'étude à Toulouse. Un groupe de 45 personnes composé d'élus, de techniciens, d'architectes, urbanistes et de paysagistes a participé à cette journée conçue en trois actes :

- présentation du projet du Grand Toulouse tentant de répondre aux enjeux de renouvellement urbain, de politique de la ville, de développement économique, de gestion des déplacements et de qualité urbaine,
- visite de la ZAC Andromède située sur les communes de Blagnac et Beauzelles qui affiche un idéal social, des principes de qualité de vie et de fortes ambitions environnementales,
- visite du "pavillon blanc", médiathèque de Colomiers ou la découverte d'un bâtiment audacieux, création originale de Rudy Ricciotti.

Ce voyage d'étude a permis à tous de se nourrir d'expériences diverses pour mener à bien des projets girondins.

→ 45 personnes



• novembre-décembre 2011 / les artisans-commerçants face au défi de l'accessibilité des personnes handicapées

Dans le cadre de son activité au sein de la "commission départementale accessibilité" et face au nombre croissant de dossiers non-conformes aux règles d'accessibilité, le CAUE a souhaité mener une action. En association avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Bordeaux ainsi que la Chambre Régionale de Métiers d'Aquitaine (CRMA), le CAUE a organisé des formations à destination des commerçants et artisans sur la mise aux normes d'accessibilité de leurs locaux prévue à l'horizon 2015.

Les textes de loi et normes à respecter ont été rappelés par la juriste. À l'aide d'un diaporama illustré d'exemples, un architecte conseiller du CAUE a détaillé les contraintes techniques liées à la mise en application de la réglementation pour l'aménagement des locaux. Une brochure résumant les principales normes a été distribuée. De leur côté, les chambres consulaires ont apporté une aide sur les modalités pratiques et financières liées aux aménagements à réaliser.

→ 50 personnes sur l'ensemble du cycle



Le CAUE a été présent :

- les 7 et 14 novembre à Bordeaux
- le 21 novembre à Langon
- le 5 décembre à la Teste-de-Buch et Arès

et en prévision :

- 23 janvier 2012 à Blaye
- 31 janvier 2012 à Lesparre

des interventions plus ponctuelles

soirées de sensibilisation à l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)

À la demande des élus, l'architecte-urbaniste conseiller en AEU est allé à la rencontre des conseils municipaux de Bernos-Beaulac (mai 2011), Lesparre (juin 2011) et Cadaujac (novembre 2011) pour les sensibiliser à cette nouvelle façon d'appréhender leurs projets d'urbanisme respectifs. L'eau, la mobilité, l'énergie, la biodiversité, le paysage, les formes urbaines, le bruit et les déchets sont autant de thématiques abordées pour placer la question environnementale au cœur de leurs projets à venir.

mars 2011 / intervention auprès de Fédération Française du Paysage (FFP)

Dans le cadre de son cycle de formation annuel, la FFP a de nouveau sollicité le CAUE pour une intervention portant sur les droits de l'arbre. Destinée à des paysagistes et rappelant l'ensemble des réglementations applicables aux plantations, qu'elles soient sur le domaine privé ou public, cette rencontre est l'occasion d'échanger sur les difficultés de mise en application de ces différents textes.

mai 2011 / intervention à la Chambre des Notaires

La Chambre des Notaires de la Gironde a demandé au CAUE de venir présenter ses missions et son cadre d'intervention aux notaires.

Le propos a été plus axé sur les interventions menées par le CAUE auprès des particuliers, notamment lors de projets de construction ou de rénovation. Au delà de la présentation, ce fut un temps d'échange très enrichissant qui a permis aux notaires de prendre en compte les questions les plus fréquentes et de mesurer l'importance de la rédaction de l'acte notarié pour une bonne application du droit de l'urbanisme et du droit civil (servitudes, mitoyenneté, ...).

• mai 2011 / séminaire "Agriculture et Paysage en Gironde" : La viticulture et les activités vinicoles, quels impacts sur les paysages girondins ?

Dans le cadre de la semaine nationale "Agriculture et Paysage" initiée tous les deux ans par la Fédération Nationale des CAUE, le CAUE a décidé d'aborder, en Gironde, la thématique du lien existant entre la viticulture, les activités vinicoles et leurs impacts sur le paysage girondin.

Ce fut l'occasion de mener un projet de partenariat, qui prit la forme d'une rencontre entre les acteurs de la Chambre d'Agriculture de la Gironde et ceux du CAUE. L'enjeu principal était de comparer différents points de vue sur le sujet. Cet atelier de travail s'est déroulé en deux parties afin de présenter la ressource du lieu (paysage) à la lumière du produit agricole (aspects productifs et économiques, ...). La projection d'extraits du documentaire "Portraits d'Ares" réalisé en 2009 par l'atelier "Agriculture et Paysage" de l'Université Permanente de la FNCAUE, a permis d'inviter au débat.



à destination des publics scolaires

".... découvrir, observer, ressentir, apprendre..."

Éduquer le regard, découvrir le monde qui nous entoure, savoir se situer dans le temps et dans l'espace... autant de missions pour lesquelles le CAUE offre des actions de sensibilisation, en faisant de notre cadre de vie un véritable objet d'éducation.

Sensibilisation des scolaires :

- des outils pédagogiques : à l'aide de dessins, jeux, maquettes, films ou photos, les élèves apprennent à observer, décrire et comprendre le monde qui les entoure.
- des interventions ponctuelles : pendant les visites sur le terrain ou en classe, au travers de jeux, animations et autres conférences.
- des actions d'accompagnement via des projets pédagogiques ponctuels et soutenus par une dynamique de partenariat (Inspection Académique, CRDP, CDDP).
- des modules de formation pour guider à l'enseignement et à la découverte du cadre de vie en mettant en perspective des exemples et cas-pratiques (interventions pour l'IUFM).

avec les écoles, collèges et lycées

projet "les convictions nichées au cœur des œuvres" / classe à PAC (Projet Artistique et Culturel) de 3ème

Mené depuis plusieurs années, ce projet est un partenariat collège, CAUE, Arc en Rêve et Malagar. L'intervention du CAUE consiste en une conférence et deux visites : la cité Frugès et Bordeaux.

• "les maisons" avec les classes de CP

Ce projet permet de s'exprimer sur sa propre maison (s'interroger sur son chez soi et le donner à voir aux autres). Il invite également les élèves à percevoir des bâtiments "différents" (regarder, comparer, s'exprimer sur les différences observées). Par la suite, ce travail permet aussi d'envisager d'autres maisons aux "architectures atypiques" : les maisons de Le Corbusier, les maisons du quartier du Casino de Pessac.

• à la maternelle, on regarde l'école ...

Lors d'activités d'éveil convoquant le registre des sensations et interrogeant le rapport que nous avons avec notre environnement direct, il s'agit d'amener les enfants à essayer de se repérer (travail spatial), en observant les formes, les couleurs, voire même à apprendre et reconnaître les matériaux.



Projet réalisé en partenariat avec l'Inspection Académique. Depuis trois ans déjà, ce projet permet aux écoles girondines de découvrir toutes les diversités du territoire.

En 2011, des classes (CM1-CM2) de Bordeaux Belcier, Couquèques et Saint-Denisde-Pile ont observé tout ce qu' "il y a" autour de leur école puis ont réalisé un diaporama pour présenter leur environnement aux élèves des autres écoles.



les actions de sensibilisation

- Gradignan : **atelier de lecture** du paysage (en partenariat avec l'Inspection Académique), mars
- Bordeaux : visite du quartier de Mériadeck avec le Conseil Général des Jeunes, mars
- Pessac : visite du quartier du Casino avec l'école primaire Aristide Briand, mars
- Lacanau : sensibilisation à l'architecture dans les établissements scolaires, mai
- Pessac : visite de la cité Frugès avec l'école primaire Aristide Briand, mai
- Pessac : intervention pédagogique école maternelle Bellegrave, septembre
- Blaye : intervention pédagogique au lycée autour de l'histoire de la Citadelle, octobre
- Mérignac : intervention pédagogique au Collège Bourran, novembre
- Cenon : visite architecturale de Bordeaux, lycée Professionnel de La Morlette, décembre

à destination du grand public

"connaître, envisager, participer, agir..."

Identifier clairement les métiers, missions et actions du CAUE, tel est l'un des enjeux d'une sensibilisation grand public. Les contenus abordés dans les salons, conférences, interventions et manifestations diverses peuvent contribuer à changer la vision sur notre cadre de vie, à repositionner le rôle du conseil pour, à terme, inviter à l'action.

lors de manifestations

• exposition "Lever les yeux : une autre manière de découvrir les missions du CAUE"

du 1er février au 11 mars 2011 créée à l'occasion des 30 ans du CAUE en décembre 2009



En 2009, le CAUE a fêté ses 30 ans avec une exposition qui présentait son histoire, son expérience, ses savoir-faire et ses missions fondamentales. À peine deux ans après cette initiative, le CAUE a souhaité reconduire ce projet inauguré le 7 février 2011 au Conseil Général de la Gironde. L'objectif principal de cette action était de mieux faire connaître la structure et sa force de conseils gratuits tout en rendant visible les relations privilégiées avec son partenaire institutionnel.

Au-delà d'un simple exercice de promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, ce temps d'exposition nous a permis de mettre en place plusieurs actions au profit du grand public :

• des permanences d'architectes et juriste pour bénéficier de conseils gratuits. Au nombre de six, elles ont suscité un vif succès. Plus de 30 rendez-vous ont été donnés.

• des animations et conférences à destination du public scolaire : nos architectes, urbanistes et paysagistes ont ainsi organisé des visites, ateliers et cycles de conférences pour le Conseil Général des Jeunes ayant pour objectif : "la sensibilisation comme exercice de citoyenneté" (présentation des métiers, des missions du CAUE). Nous avons également accueilli des étudiants du IATU (Bordeaux 3) pour une après-midi destinée à mieux faire connaître notre organisme et notamment sa vocation à accompagner la gestion de projets urbains.

→ 150 personnes

 Journées Européennes du Patrimoine / dimanche 18 septembre 2011 voyage dansant à la halle des Chartrons / Bordeaux

Comme à son habitude et pour répondre à sa mission de sensibilisation, le CAUE de la Gironde a participé aux Journées Européennes du Patrimoine. En suivant la thématique nationale du "voyage", nous avons choisi de nous intéresser à l'architecture de marché, lieu de passage, de rencontre et d'évasion.

Avec l'intervention d'un architecte conseiller du CAUE, le recours à la conversation architecturale a permis de comprendre l'édifice, ses aspects historiques, sa forme, sa composition, ses matériaux... L'expression chorégraphique, proposée par les élèves du centre de formation ADAGE, a contribué à traduire les usages d'un lieu et la prise en compte des hommes dans le bâti. Tel était tout l'enjeu de cette invitation au "voyage dansant" s'articulant autour du discours architectural du CAUE illustré, soutenu et complété par l'expérience de la danse.



Un fascicule dédié aux marchés couverts du 19^{ème} siècle en Gironde a été distribué. Il présente des marchés de Gironde à l'architecture métallique typique de cette époque.

→ 150 personnes



Autour du projet :

Du 12 au 16 septembre 2011, au-delà d'une simple représentation, ce projet de sensibilisation a permis la mise en place d'un "atelier de création" spécifique pour la cellule chorégraphique de la compagnie Adage autour de "la fluidité entre structure et circulation dans l'espace du marché de la halle des Chartrons".

→ lors de salons... aller à la rencontre des particuliers

Le CAUE se doit d'être présent sur les Salons évoquant les problématiques liées à l'habitat. En effet, ces manifestations permettent au CAUE d'atteindre le public concerné par un projet de construction, d'aménagement et de rénovation.

Auprès des conseillers, les particuliers peuvent trouver des réponses sur les différentes démarches à entreprendre, sur les réglementations à appliquer, ou bien encore sur les matériaux à employer... Ils peuvent ainsi bénéficier d'une approche personnalisée pour les guider dans leur réflexion, tout en parvenant à mieux définir leur projet.

Cette année le CAUE a été présent :

au 15ème Salon Projet Habitat / du 4 au 6 mars 2011

La manifestation est destinée aux particuliers ayant le projet de faire construire leur maison ou de rénover leur logement. Ils trouvent sur place tous les professionnels susceptibles de les accompagner dans leurs démarches.

La présence de l'ADEME (point info énergie) et du CAUE permet en outre d'obtenir des renseignements pratiques et précis en temps réel.

→ 60 personnes

au Salon Viv'expo Bordeaux / samedi 17 septembre 2011 / atelier conférence

"Construction, aménagement, rénovation : le projet dans toutes ses étapes" : Le CAUE de la Gironde est intervenu lors d'une conférence pour apporter l'information et les éclairages méthodologiques et juridiques nécessaires sur la conduite d'un projet. ... une occasion pour notre juriste d'inviter le grand public à se poser les bonnes questions avant d'agir, à savoir : qu'ai-je le droit de faire ? quelles autorisations dois-je demander ? quelles précautions prendre pour que mon projet se déroule le mieux possible ?

→ 20 personnes

• au Salon de la Maisons Neuve / du 16 au 18 septembre 2011

Le Salon de la Maison Neuve propose à tous les visiteurs à la recherche de la meilleure solution pour (faire) construire, des rencontres avec des professionnels... Parmi eux, le CAUE, comme l'ADIL, oriente sur des conseils en matière de logement et participe par ailleurs à une conférence : "faire construire sa maison en toute sécurité : choisir le bon contrat".

→ 60 personnes

• sur l'atelier conseil du Salon Conforexpo / du 5 au 12 novembre 2011

En proposant des permanences sur "l'Atelier Conseil", le CAUE invite les visiteurs à la recherche de préconisations sur un projet impactant leur cadre de vie à rencontrer gratuitement des professionnels. Une occasion pour nous d'aborder les différents métiers qui font notre spécificité d'action. Architectes, urbanistes, paysagistes, conseiller phytosanitaire peuvent ainsi, lors d'un rendez-vous dédié, informer les particuliers avant la formalisation de tout projet, régler des difficultés ponctuelles, envisager la suite sous un meilleur angle.

→ 15 personnes.

→ lors d'interventions ponctuelles

• Art et Paysage : les rencontres d'Artigues-près-Bordeaux

Pour la 5^{ème} année consécutive, ce concours, issu d'une rencontre entre des étudiants de l'ENSAPB et de l'Ecole des Beaux Arts, constitue un tremplin pour les jeunes professionnels auteurs de créations artistiques et paysagères. Durant l'été des créations viennent alors investir le parc autour du château Bétailhe. Dans le cadre de sa participation au jury, le CAUE contribue à favoriser une prise de conscience environnementale et à valoriser les valeurs du territoire de la rive droite de la Garonne.

→ 200 personnes

• une animation entre architecture, paysage et création sonore

Le 25 novembre 2011 à Cadillac, le CAUE a participé à une formation dans le cadre des "Scènes d'Eté" en partenariat avec l'IDDAC. Ce fut l'occasion pour le public d'apprendre à lire une architecture et paysage, puis de découvrir une intervention d'artistes faisant jouer création sonore et cadre de vie.

→ 25 personnes

PARTENAIRES

→ le réseau des CAUE

• Les CAUE, une fédération nationale

Représentation / sensibilisation / actions pédagogiques / débats et manifestations / formations et voyages d'études...

Le CAUE de la Gironde, avec un Président nommé Vice Président de la FNCAUE, fait partie d'un réseau national (90 CAUE, 11 unions régionales, soit 1300 professionnels):

- pour établir des liens et un dialogue entre les différents CAUE,
- pour échanger des informations et aboutir à une mutualisation des savoirs et des savoir-faire
- pour tirer profit des expériences de chacun.

En 2011, le CAUE de la Gironde a apporté sa contribution au pôle "pratiques pédagogiques auprès des jeunes", à l'atelier "agriculture et paysage", au club des documentalistes, aux universités d'été (ayant pour thème la concertation) et au magazine "Brèves" (retour d'expérience formation).

Il reste également en lien permanent avec la commission paritaire de la Convention Collective Nationale.

Les CAUE d'Aquitaine, une union régionale

Représentation / animation / coordination / formation / édition...

Le CAUE de la Gironde appartient à l'Union Régionale des 5 CAUE d'Aquitaine qui fédère une dynamique régionale permettant de :

- mutualiser des moyens et des savoirs,
- donner du sens à une plateforme collaborative de communication (site internet, logiciels documentaires...),
- participer à des journées de formation et de conduites d'opérations,
- s'enrichir de visions différentes et soutenir des projets communs (fiches, guides, démarches et méthodologies d'action).

En 2011, le CAUE de la Gironde a apporté sa contribution au pôle de formation aquitain, au problématiques liées au projet urbanisme durable" (intervention du CAUE au séminaire régional, suivi des enjeux environnementaux sur le territoire girondin), au projet de mise en place du Système d'Information Géographique - SIG (membre du groupement d'intérêt public régional), au partenariat régional dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

→ des partenaires institutionnels

- un partenaire privilégié, le Conseil Général de la Gironde
 - participation à des jurys de concours pour des collèges
 - participation aux comités de pilotage des Conventions d'Aménagement d'École
 - participation aux comités de pilotage des Conventions d'Aménagement de Bourg
 - membre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles
 - participation à l'atlas des paysages de la Gironde
 - participation au comité de pilotage du PEANP (Périmètre Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbains)
 - participation au comité technique du Schéma Départemental d'Urbanisme
 Commercial
 - membre du jury pour le concours des fleurons d'or du patrimoine 2011
 - intervention présentant le CAUE au Conseil Général des Jeunes
 - visite commentée du quartier Mériadeck pour le Conseil Général des Jeunes
 - participation à un groupe de travail pour l'amélioration de l'entretien des dépendances vertes du domaine public routier départemental
 - membre du comité départemental Agenda 21
 - membre du comité technique sur les territoires agricoles à enjeu prioritaire
 - participation au comité technique et comité d'orientation du Dispositif
 Paysage
 - membre du comité technique du groupe InterScot girondin
 - membre de la commission urbanisme durable (CAUE / CG / DDTM)
 - contributions aux dispositifs communication / presse

• les autres partenaires associés au Conseil Général de la Gironde

- **CDT**, Comité Départemental du Tourisme de la Gironde : jury du concours Villes et Villages Fleuris / promotion des actions de sensibilisation / vente du jeu de l'oie / contribution aux dispositifs communication-presse.
- IDDAC, Institut Départemental de Développement des Actions Culturelles :
 Animation entre architecture, paysage et création sonore dans le cadre du dispositif
 "Scènes d'été"

• d'autres partenaires institutionnels...

CCI de Bordeaux

Organisation de réunions sur la Gironde "Commerçants-Artisans : accessibilité handicapés"

Chambre d'Agriculture

Séminaire de travail sur les problématiques de la viticulture et du paysage – Semaine Agriculture et Paysage en Gironde.

Chambre de Métiers de la Gironde

Organisation de réunions sur la Gironde "Commerçants-Artisans : accessibilité handicapés"

Conseil Régional d'Aquitaine

Participation aux jurys régionaux pour le choix des maitres d'œuvre (construction / rénovation) des lycées.

Contribution au Plan Climat Régional

Contribution à l'élaboration de l'appel à projets "quartiers durables d'Aquitaine" Contribution au colloque "L'estuaire de la Gironde"

Membre de comité scientifiques pour des expositions / membre de la BNSA...

CUB

Partenariat dans le cadre du projet de réflexion / recherche "Nature en ville" et mise en place de la démarche pour fonder un projet urbain et de territoire entre entités naturelles et paysagères.

DDTM

Commission d'urbanisme durable avec offre de service patrimonial (CAUE/CG/DDTM),

Membre du comité technique du 1% paysage et développement de l'A89, de l'A65,

Co-élaboration de cahiers des charges PLU AEU de Vayres et Loubens

DRAC Aquitaine / STAP

Journées Européennes du Patrimoine

Participation à la manifestation "Les jardins remarquables"

Participation au projet "le bien construire"

Mairie de Bordeaux

Partenaire des "voyages dansants", Journées Européennes du Patrimoine 2011.

Préfecture de la Gironde

Membre de la sous commission d'accessibilité pour les personnes handicapées Membre de la commission départementale Sites et Perspectives

Union Européenne / FEDER / ADEME

Programme européen (2009-2012) pour suivre les projets et répondre aux problématiques de l'urbanisme durable en Aquitaine. Contribution du CAUE via les activités d'un correspondant en Gironde.

des partenaires autour de nos actions de conseil

ADIL 33

Partenariat lors de salons sur les thématiques aménagement / logement

Entreprise LECTRA SYSTEMES

Permanence de conseillers (architecte, juriste) dans une perspective de conseils aux particuliers (réponse à une demande ponctuelle) 2h par trimestre

Espace info-énergie

Échanges sur les problématiques énergétiques Participation aux formations du CREACQ

Parc Naturel des Landes de Gascogne

Participation au comité de pilotage "Natura 2000"

Participation aux travaux de création d'un nuancier de couleurs pour les maisons et dépendances du PNR

Membre du Comité scientifique

• des partenaires autour de nos actions de formation

A&CP / CFA / Ordre des architectes CROA (le 308) / ENSAPB

Membres du pôle de formation aquitain (via l'URCAUE).

AFPA

Intervention sur le droit de l'urbanisme

Chambre des Notaires

Rencontres professionnelles

Ecole de reconversion professionnelle

Intervention sur le droit de l'urbanisme

FFP

Contribution à une formation : "les droits de l'arbre"

• des partenaires autour de nos actions de sensibilisation

CDDP

Contribution et soutien au projet "Autour de mon école, il y a..."

CF ADAGE 33

Partenaire des "voyages dansants", Journées Européennes du Patrimoine 2011

CRDP

Promotion de nos actions de sensibilisation / vente du jeu "à la découverte du patrimoine"

FCBA

Rédaction de deux chapitres sur la réglementation et les autorisations d'urbanisme dans la cadre d'un ouvrage à paraître en 2012 "maisons individuelles : rénover avec du bois".

Inspection Académique de la Gironde

Organisation en partenariat du projet "Autour de mon école, il y a..."

Le Festin

Coédition de la collection "Architectures et Paysages de Gironde" Tomes 1 et 2

LPO

Participation au groupe de travail pour l'élaboration de fiches pour la sauvegarde des nids d'hirondelles lors de travaux de rénovation

Renaissances des cités d'Europe

Contribution CAUE : présentation du CAUE dans le cadre de la conférence "Qualité du cadre de vie et classement UNESCO"

Université de Bordeaux 3 / Géographie

Visite de l'exposition "Lever les yeux", découverte des métiers du CAUE / module pédagogique.

Université de Bordeaux 3 / IATU

Accueil de stagiaires en urbanisme / paysage

Université de Bordeaux 3 / ISIC

Présentation et mise en perspectives communicationnelles des missions du CAUE (Licence)

Université Bordeaux 4 / Droit

Accueil de stagiaires en droit de l'urbanisme

Université Bordeaux 4 / IUFM

Présentation des missions et des activités pédagogiques du CAUE

COMMUNICATION PRESSE

En 2011, en défendant des notions de fédération et fidélisation, le CAUE de la Gironde a souhaité défendre l'ambition du "tout communiquant" en tournant l'information vers vous, en envisageant le service pour vous et en favorisant l'idée d'interaction.

l'information "...vers vous"

Le CAUE répond aux préoccupations des élus, des techniciens, des professionnels et de ses partenaires qui quotidiennement construisent, modifient et transforment le département. Ainsi, les thèmes suivants ont été abordés :

- en janvier, n°8 :
 "le programme, un préalable à tous projets"
- en mars, n°9 :
 "la gestion durable des espaces plantés et du patrimoine arboré"
- en juin, n°10
 "réhabilitation et rénovation : comment tirer profit du bâti existant ?"
- en octobre, n°11
 "mener un projet urbain ou comment réfléchir au devenir d'une commune ?"









les brochures, les fiches, les plaquettes

"... pour vous"

Pour suivre l'actualité et mieux conseiller, pour accompagner certaines actions de sensibilisation et proposer une information à forte valeur ajoutée, le CAUE produit un certain nombre de documents techniques (fiches et plaquettes):

- "l'architecture des marchés couverts en Gironde", une plaquette grand public lancée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (septembre 2011).
- "l'AEU, Approche Environnementale de l'Urbanisme : une nouvelle façon de penser l'urbanisme", une plaquette destinée aux élus et aux techniciens (juin 2011).



- "locaux commerciaux et artisanaux & handicap : conseils pratiques pour la prise en compte des normes d'accessibilité" une plaquette éditée dans le cadre d'un partenariat formation CAUE / CCI de Bordeaux (octobre 2011)
- une **newsletter** "**pour le jardin...**": 12 numéros mensuels à destination du grand public, délivrant des conseils techniques pour le jardin et le potager (de janvier à décembre 2011).
- édition de nouvelles fiches techniques sur "l'urbanisme durable en Gironde" :
- exemples sur le territoire girondin : Bordeaux-Bassins à flots, Belcier-Armagnac, diversités, Bordeaux-Ginko, Bègles Terres Neuves, Blanquefort La Rivière, Floirac Sérillan, Pessac Candau, Taillan Sandillan,
- en France : Bouguenais/La Grande Ouche (44), Nantes/la Bottière-Chênaie (44), Les Herbiers/Val de la Pellinière (85),
- en Europe : Copenhague /Vesterbro îlot Hedebygade et Orestadt-quartier sud [Danemark] Malmö/Augustenborg et Vastrahammen BO01 [Suède]





une vision d'interaction

"... entre vous et nous"

Le CAUE souhaite établir un lien fort entre les questionnements de terrain et ses missions pour apporter un éclairage sur les territoires et les réalisations menées.

- Il a pour ambition de répondre aux besoins par des outils d'échange et d'information, ouverts à tous et augmentant sa visibilité. C'est en ce sens, en privilégiant une vision d'interaction et porté par une dynamique collaborative, que le CAUE a décidé d'ouvrir une **page Facebook** en septembre 2011. Elle permet d'échanger et de suivre de "tous côtés" l'actualité du CAUE à travers de nombreuses rubriques, parmi elles :
- au quotidien / le CAUE vous donne RDV / côté Salons / côté conf...: pour suivre les différents événements ou informations spécifiques selon leur nature ou le public visé,
- côté veille / avec les uns, avec les autres : pour garder un œil ouvert sur les sujets qui préoccupent le CAUE ou encore relayer l'information des partenaires,
- côté com / côté média / côté presse : pour relayer la présence du CAUE dans la presse, les médias ou via d'autres supports.

pour aller plus loin

C'est en suivant cet élan que le CAUE souhaite à l'avenir :

- consulter ses publics plus régulièrement sur l'impact de ses actions (bilans, questionnaires, souhaits de formation,...),
- évoluer vers une migration du journal en format électronique, aboutir à une version plus souple qui permettra à chacun de recevoir l'information dont il a besoin,
- développer son centre de ressources pour échanger et partager la documentation.

"on parle du CAUE" revue de presse

→ exposition "Lever les yeux : une autre manière de découvrir les missions du CAUE" Février-Mars 2011

- INCONNU. –» Le CAUE (re)fête ses 30 ans par une expo » in « Sud Ouest ». –le 8 février 2011, p.20.
- INCONNU. –» Spot d'annonce » in « FIP ». –1er/02 au 11/03/2011 [en direct]. –Brève, 50s.
- INCONNU. –» Annonce Journal » in « France Bleu Gironde ». -1er/02 au 11/03/2011 [en direct]. –Brève, 1min30.
- INCONNU. –» Actualités : exposition 'lever les yeux' » in « Les Echos Judiciaires Girondins ». N° 5750, 15/02/2011.

→ 15ème Salon Projet Habitat Mars 2011

- INCONNU. -» Brève Agglorama » in « Sud Ouest ». -10/03/2011.
- INCONNU. –» Annonce Journal » in « France Bleu Gironde ». -12-13/03/2011 [en direct]. –Brève, 1min10.

→ séminaire Agricultures et Paysages en Gironde Mai 2011

- UNIVERSITE BORDEAUX 3. –» CAUE : retour sur la semaine 'agricultures et paysages' ». –Bordeaux : projet RAUDIN (Recherches Aquitaines sur les Usages pour le Développement des dispositifs Numériques), 2011 [en ligne]. –Disponible sur internet.
- FNCAUE. –» Semaine nationale 'agricultures et paysages' : bilan édition 2011 ». –Paris : FNCAUE, 2011. -32p. Disponible sur internet.
- CAUE, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE. –» Actes : la viticulture et les activités vinicoles, quels impacts sur les paysages girondins ? ». –Mérignac : CAUE de la Gironde, 12 mai 2011. -9p.
- FNCAUE. –» Agricultures et Paysages 2011 : programme régional & thématique ». –Paris : FNCAUE, 2011. -27p.

→ Universités d'Eté des CAUE Août-Septembre 2011

• INCONNU. -» Pont-du-Gard, concertation réussie : les CAUE dressent un bon bilan de leur universités d'été » in « Midi Libre ». -12/09/2011.

→ voyage dansant à la halle des Chartrons Septembre 2011

- Contributions au programme JEP national et au programme de la ville de Bordeaux. (juin 2011).
- Brèves disponibles sur internet [en ligne] au 18/09/2011 via : « Agenda ville de bordeaux » / « Actualités CF ADAGE » / « Actualités URCAUE Aquitaine » / « Actualités ENSAPB Bordeaux / « Newsletter 308 Ordre des Architectes » / « Sortir à Bordeaux » / « City-vox »
- LHERM, Denis. –» Petits paris sur des grands hommes : sélection des journées du patrimoine » in « Sud-ouest ». –Sup. 18/09/2011.

- Inconnu. –» 'Découvrir une architecture dansée » in « 20 minutes ». 16/09/2011.
- CAMUS, Isabelle. –» 'Samedi Girly + Dimanche archi dansant » in « Chartrons' place to be ». –le 18/09/2011 [en ligne]. -Disponible sur internet.
- INCONNU. –» Annonce Journal » in « France Bleu Gironde ». -16-18/09/2011 [en direct]. –Brève, 1min10.
- INCONNU. -» Spot d'annonce » in « FIP ». -16-18/09/2011 [en direct]. Brève, 50s.

→ commerçants et artisans : adaptez votre local aux personnes handicapées Novembre-Décembre 2011

- CCI DE BORDEAUX. –» Information commerçants et artisans » in « Communiqué de Presse, Actualités ». –le 31/10/2011 [en ligne]. –Disponible sur Internet
- Brèves dans les supports de communication des municipalités : sites internet des mairies de la Teste-de-Buch, Arès, Lesparre Medoc, Blaye...
- INCONNU. –» Préparer l'accessibilité à tous, partout » in « Sud Ouest ». 06/11/2011.
- INCONNU. –» Commerçants et Artisans : adaptez votre local aux personnes handicapées » in « Les Echos Judiciaires Girondins ». -N° 5826, 08/11/2011.
- VILLE DE BORDEAUX. –» Commerce et Artisanat : ils font vivre la ville » in « Zoom marché, Catalogue Bordeaux Eco ». –Bordeaux : ville de bordeaux, 2011. 26p.
- INCONNU. –» Agenda : journées accessibilité handicapés » in « Le Moniteur ». –N°5634, 18/11/2011.-p.20.

→ toute l'année dans le magazine Gironde du Conseil Général

- « Agenda : Architectures et Paysages en Gironde ». –n°92, janvier-février. p.22.
- «Agenda : le CAUE à votre service ». –n°93, mars-avril 2011. –p.20.
- «Agenda : les rendez-vous du CAUE ». –n°94, mai-juin 2011. –p.20.
- «Agenda: les rendez-vous du CAUE ». –n°95, juillet-août 2011. –p.22.

→ dans la presse, sélection 2011

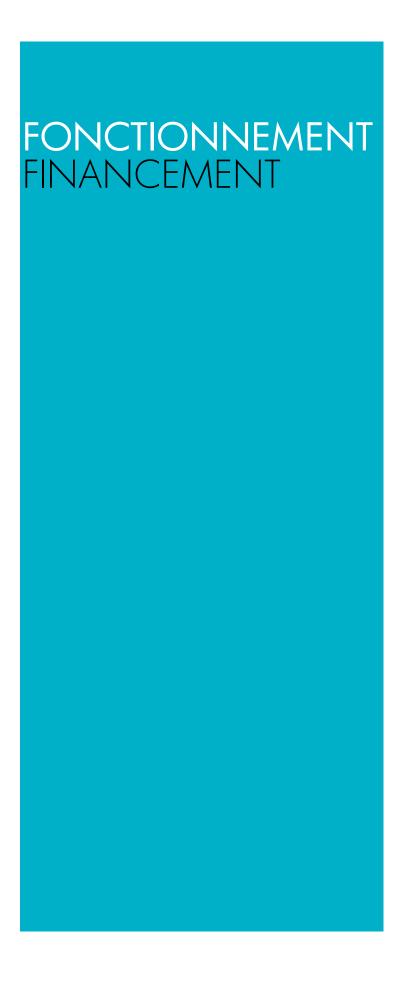
Le CAUE et son rôle de conseil...

- Encarts « Permanences CAUE » in « Sud Ouest » / Bulletins Municipaux comme : Communauté de Communes de Montesquieu, Pessac, Léognan...
- INCONNU. -» Comment peut-on valoriser la nature en ville » in « Sud Ouest ». 1er/04/2011 (interview de V.CAGNATO, directrice du CAUE)
- « Questions aux auditeurs » France Bleu Gironde V.CAGNATO
- « Présentation du CAUE (RIG Blanquefort) par Isabelle ANDRIEUX
 Le CAUE et ses missions d'information / de formation... dans la presse –
 Sélection 2011
- FNCAUE. –» Coller à l'actualité et aux besoins des élus » in « Brèves ». Printemps 2011, p.15. (Interview d'I.ANDRIEUX, adjointe de direction, juriste conseiller).

Le CAUE et ses missions de sensibilisation...

• FRANCE 3. —» Présentation du jeu du CAUE de la Gironde 'à la découverte du Patrimoine de Gironde' » in « Midi en France ». —le 17/06/2011 [en direct de Bordeaux]. —Divertissement (Société - Culture Infos), 50 mn Contribution du CAUE de la Gironde au dossier de :

GIAGNONI, Sophie. –» Arcachon et son bassin : un condensé d'architectures » in « Maison & Travaux ». –n°235, septembre 2011. –p.164-176.



FONCTIONNEMENT

le conseil d'administration

→ 23 membres

M. FERGEAU Jacques, Président du CAUE

collège des représentants des collectivités locales

M. FROUIN Michel, conseiller général, Fronsac

M. GILLÉ Hervé, conseiller général, Podensac

Mme JARDINÉ Martine, conseillère générale, Villenave d'Ornon

M. RENARD Alain, conseiller général, Saint Savin

M. YERLÈS Pierre, conseiller général, Lussac

collège des représentants de l'Etat

M. DUVETTE Michel, directeur DDTM 33

M. GONDRAN François, directeur STAP 33

M. IEMMOLO Jean-Luc, directeur adjoint DDTM 33

M. MERCIER André, Inspecteur d'Académie

collège des professions concernées

M. CHENOT Martin, directeur ENSAP Bordeaux

Mme DURET Catherine, représentante de l'Ordre Régional des Architectes d'Aquitaine

M. MUCIGNATO Didier, secrétaire adjoint, Chambre des Métiers de la Gironde

M. PÉDEZERT Richard, représentant de l'Ordre des Géomètres Experts

collège des personnes qualifiées

M. BILLOUX Yannick, Directeur ADIL 33

M. OFFNER Jean-Marc, Directeur A'URBA

collège des personnes élues par l'assemblée générale

M. BIRAUD Gilles, vice-président, CAPEB

M. GUIRAUD Bernard, maire de Lesparre

Mme LAULAN Annie, adjointe au maire de Tabanac

M. SOLANS Bernard, membre Chambre d'Agriculture 33

M. SOULETTE Marcel, représentant CLCV

représentant élu par le personnel

M. CHABRIER Nicolas

personnes associées sans droit de vote

M. COURNU Franck, commissaire aux comptes

M. LÉON Antoine, agent comptable, direction qualité de gestion, Conseil Général Mme VOUILLON Élodie, directrice du CAUE

l'équipe

→ 30 personnes, soit 17,7 équivalent temps plein

direction Élodie Vouillon, directrice

administration-communication Isabelle Andrieux, juriste

Nicolas Chabrier, chargé de communication

Patricia Denave, secrétaire-accueil

Catherine Kindt, comptable Christine Otharan, graphiste

Christine Périer-Brunet, assistante de direction

Ketty Poque, responsable des achats Françoise Vignon, chargée de mission

conseillers Jean-Noël Bord, architecte

Bernard Brunet, paysagiste-urbaniste

Michel Castagné, architecte

Bernard Chrétien, consultant phytosanitaire

Martine Combeau, architecte

Anne Delarche Joli, ingénieur écologue

Sébastien Cannet, paysagiste

Bernard Chabrier, dessinateur-métreur

François Dubreuilh, architecte Jean-Claude Duprat, architecte

Jacques Heim, architecte

Bernadette Hême de Lacotte, paysagiste

Didier Marchand, architecte Pascal Morin, architecte Dominique Noël, architecte

Sylvie Pauliet, assistante paysagiste

Pierre Péré, architecte

Jacques Puissant, architecte

Stéphane Schurdi-Levraud, architecte

Anne Van der Elst, architecte

les adhérents

Le principe d'adhésion permet aux collectivités locales de bénéficier des compétences du CAUE.

→ 442 adhérents

Au 31/12/2011, le CAUE de la Gironde comptait 442adhérents :

- 390 communes
- 26 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale)
- 22 associations / organismes
- 4 adhésions individuelles (cotisation forfaitaire de 16 €)

Le montant des cotisations des adhérents représente 2,05% du budget du CAUE.

Communes:

Barème des cotisations :

- population inférieure à 1 000 habitants 61 €.
- de 1 000 à 3 000 habitants : 122 €
- de 3 000 à 20 000 habitants : 199 €
- population supérieure à 20 000 habitants : 300 €

AMBARES ET LAGRAVE / AMBES / ANDERNOS LES BAINS / ARBANATS / ARBIS / ARCACHON / ARES / ARSAC / ARTIGUES PRES BORDEAUX / ARVEYRES / ASQUES / AUBIAC / AUDENGE / AURIOLLES / AUROS / AVENSAN / AYGUEMORTE LES GRAVES / BAGAS / BALIZAC / BARIE / BARON / BARSAC / BASSENS / BAURECH / BAYAS / BAYON / BAZAS / BEAUTIRAN / BEGLES / BEGUEY / BELIN BELIET / BELLEFOND / BELVES DE CASTILLON / BERSON / BERTHEZ / BEYCHAC ET CAILLAU / BIGANOS / BIRAC / BLAIGNAC / BLAIGNAN / BLANQUEFORT / BLASIMON / BLAYE / BOMMES / BONNETAN / BOULIAC / BOURG SUR GIRONDE / BOURIDEYS / BRACH / BRAUD ET SAINT LOUIS / BROUQUEYRAN / BRUGES / BRAUD ET SAINT LOUIS / BROUQUEYRAN / BRUGES / BUDOS / CABANAC ET VILLAGRAINS / CABARA / CADAUJAC / CADILLAC / CADILLAC EN FRONSADAIS / CAMARSAC / CAMBLANES ET MEYNAC / CAMIAC ET SAINT DENIS / CANEJAN / CANTENAC / CAPIAN / CAPTIEUX / CARBON BLANC / CARCANS / CARDAN / CARIGNAN DE BORDEAUX / CARS / CARTELEGUE / CASSEUIL / CASTELNAU DE MEDOC / CASTILLON LA BATAILLE / CASTRES GIRONDE / CAZATS / CAZAUGITAT / CENAC / CENON / CERONS / CESSAC / CESTAS / CHAMADELLE / CIVRAC DE BLAYE / CIVRAC EN MEDOC / COIMERES / COIRAC / COUBEYRAC / COURS DE MONSEGUR / COURS LES BAINS / COUTRAS / CREON / CROIGNON / CUBNEZAIS / CUBZAC LES PONTS / CUDOS / CURSAN / CUSSAC FORT MEDOC / DIEULIVOL / DONZAC / DOULEZON / ESCOUSSANS / ETAULIER / EYRANS / EYSINES / FALEYRAS / FARGUES DE LANGON / FARGUES SAINT HILAIRE / FLAUJAGUES / FLOIRAC / FLOUDES / FOSSES ET BALEYSSAC / FOURS / FRANCS / FRONSAC / FRONTENAC / GAILLAN EN MEDOC / GALGON / GANS / GARDEGAN ET TOURTIRAC / GAURIAC / GENERAC / GENISSAC / GENSAC / GIRONDE SUR DROPT / GISCOS / GORNAC / GOURS / GRADIGNAN / GRAYAN ET L'HOPITAL / GRIGNOLS / Guillac / Guitres / Gujan mestras / Haux / Hostens / Hure / Illats / Isle Saint GEORGES / IZON / JAU DIGNAC ET LOIRAC / JUGAZA / JUILLAC / LA BREDE / LA LANDE DE FRONSAC / LA REOLE / LA RIVIERE / LABARDE / LABESCAU // LACANAU / LADAUX / LADOS / LAGORCE / LAMARQUE / LANDERROUAT / LANDERROUET SUR SEGUR / LANDIRAS / LANSAC / LANTON / LAPOUYADE / LAROQUE / LARUSCADE / LATRESNE / LAVAZAN / LE BOUSCAT / LE HAILLAN / LE NIZAN / LE PIAN MEDOC / LE PIAN SUR GARONNE / LE PORGE / LE POUT / LE TAILLAN MEDOC / LE TEICH / LE TOURNE / LE TUZAN / LE VERDON SUR MER / LEGE CAP FERRET / Leogeats / Leognan / Les artigues de lussac / Les Billaux / Les eglisottes chalaures / les esseintes / les leves & thoumeyragues / lesparre medoc / lestiac sur garonne / LIBOURNE / LIGNAN DE BAZAS / LIGUEUX / LISTRAC MEDOC / LORMONT / LOUBENS / LOUCHATS / LOUPIAC / LOUPIAC DE LA REOLE / LUCMAU / LUDON MEDOC / LUGAIGNAC / LUGON ET L'ILE DU CARNEY / LUSSAC / MACAU / MARANSIN / MARCENAIS / MARCHEPRIME / MARCILLA / MARGAUX / MARGUERON / MARIMBAULT / MARIONS / MARSAS / MARTIGNAS SUR

JALLE / MARTILLAC / MASSEILLES / MASSUGAS / MAZERES / MERIGNAC / MIOS / MOMBRIER / mongauzy / monsegur / montagne / montagoudin / montussan / morizes / MOULIS EN MEDOC / MOULON / NAUJAC SUR MER / NAUJAN ET POSTIAC / NEAC / NERIGEAN / Noaillan / Omet / Ordonnac / Origne / Pauillac / Pellegrue / Pessac / Pessac sur DORDOGNE / PEUJARD / / PINEUILH / PLASSAC / PODENSAC / POMEROL / POMPEJAC / POMPIGNAC / PONDAURAT / PORCHERES / PORTETS / PRECHAC / PREIGNAC / PUGNAC / PUISSEGUIN / PUJOLS SUR CIRON / PUJOLS SUR DORDOGNE / PUYNORMAND / QUINSAC / RAUZAN / REIGNAC / RIONS / ROQUEBRUNE / RUCH / SABLONS / SADIRAC / SAILLANS / SALAUNES / SALIGNAC / SALLEBOEUF / SALLES / SAMONAC / SAUCATS / SAUGON / SAUMOS / SAUTERNES / SAUVETERRE DE GUYENNE / SAUVIAC / SAVIGNAC / SAVIGNAC DE L'ISLE / SEMENS / SENDETS / SILLAS / SOULAC SUR MER / ST AIGNAN / ST ANDRE DE CUBZAC / ST ANDRE ET APPELLES / ST ANDRONY / ST ANTOINE DU QUEYRET / ST AUBIN DE BLAYE / ST AUBIN DE BRANNE / ST AUBIN DE MEDOC / ST AVIT DE SOULEGE / ST AVIT SAINT NAZAIRE / ST CAPRAIS DE BLAYE / ST CAPRAIS DE BORDEAUX / ST CHRISTOPHE DE DOUBLE / ST CHRISTOPHE DES BARDES / ST CIBARD / ST CIERS D'ABZAC / ST CIERS DE CANESSE / ST CIERS SUR GIRONDE / ST DENIS DE PILE / ST ESTEPHE / ST FERME / ST GENES DE BLAYE / ST GENES DE CASTILLON / ST GENES DE fronsac / St germain de grave / St germain d'esteuil / St germain du puch / St GERMAIN LA RIVIERE / ST GERVAIS / ST GIRONS D'AIGUEVIVES / ST JEAN DE BLAIGNAC / ST JEAN D'ILLAC / ST JULIEN BEYCHEVELLE / ST LAURENT D'ARCE / ST LAURENT DES COMBES / ST LAURENT MEDOC / ST LEGER DE BALSON / ST LEON / ST LOUBERT / ST LOUBES / ST LOUIS DE montferrand / St macaire / St magne / St magne de Castillon / St maixant / St MARIENS / ST MARTIN DE LAYE / ST MARTIN DE LERM / ST MARTIN DE SESCAS / ST MARTIN LACAUSSADE / ST MEDARD D'EYRANS / ST MEDARD EN JALLES / ST MICHEL DE CASTELNAU / ST MICHEL DE RIEUFRET / ST MORILLON / ST PALAIS / ST PARDON DE CONQUES / ST PAUL / ST PEY DE CASTETS / ST PHILIPPE D'AIGUILHE / ST PHILIPPE DE SEIGNAL / ST PIERRE D'AURILLAC / ST PIERRE DE BAT / ST PIERRE DE MONS / ST QUENTIN DE BARON / ST QUENTIN DE CAPLONG / ST ROMAIN LA VIRVEE / ST SAUVEUR MEDOC / ST SAVIN / ST SELVE / ST SEURIN DE CADOURNE / ST SEURIN DE CURSAC / ST SEURIN SUR L'ISLE / ST SEVE / ST SULPICE DE FALEYRENS / ST SULPICE DE GUILLERAGUES / ST SULPICE ET CAMEYRAC / ST SYMPHORIEN / ST VINCENT DE PAUL / ST VIVIEN DE MEDOC / ST YZANS DE MEDOC / STE COLOMBE / STE CROIX DU MONT / STE EULALIE / STE florence / Ste foy la grande / Ste Gemme / Ste Helene / Ste radegonde / Ste terre / TABANAC / TALAIS / TARGON / TEUILLAC / TIZAC DE LAPOUYADE / TOULENNE / TRESSES / VALEYRAC / VAYRES / VENDAYS MONTALIVET / VERDELAIS / VERTHEUIL / VIGNONET VILLANDRAUT / VILLEGOUGE / VILLENAVE DE RIONS / VILLENAVE D'ORNON / VILLENEUVE / VIRELADE / VIRSAC / YVRAC

EPCI:

Cotisation forfaitaire de 100 €.

CDC DU PAYS D'AUROS / CDC DU CANTON DE BLAYE / CDC DE L'ESTUAIRE / CDC LA MEDULLIENNE / CDC DU PAYS DE COUTRAS / CDC CREONNAIS / CDC DES LACS MEDOCAINS / CDC PAYS DE LANGON / CDC PORTE DE L'ENTRE-DEUX-MERS / CDC COEUR DU MEDOC / CDC NORD LIBOURNAIS / CDC DU LUSSACAIS / CDC DU PAYS FOYEN / CDC PAYS DE SAUVETERRE DE GUYENNE / CDC DU CUBZAGUAIS / SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU LIBOURNAIS / CDC CENTRE MEDOC / CDC ENTRE-DEUX-MERS OUEST / CDC CANTON DE ST SAVIN / CDC LES COTEAUX BORDELAIS / CDC DU SUD LIBOURNAIS / CDC VILLANDRAUT / CDC DU BAZADAIS / CDC DE GUITRES / CDC DU VALLON DE L'ARTOLIE / CDC FRONSADAIS

Associations et organismes :

Cotisation forfaitaire de 61 €.

A'URBA / ADIL33 / AQUITANIS OPAC / CDT / CHAMBRE D'AGRICULTURE / CHAMBRE DE METIERS / CHAMBRE DES NOTAIRES / CHAMBRE SYNDICALE ARTISANS DU BATIMENT (CAPEB) / CONSEIL REGIONAL / CUB / DOMOFRANCE / EUROPOLIS / FEDERATION DEPARTEMENTALE DU BATIMENT / GIRONDE DEVELOPPEMENT / ORDRE DES ARCHITECTES / PNR DES LANDES DE GASCOGNE / PACT HABITAT DEVELOPPEMENT GIRONDE / UD CLCV / UNION DES MAISONS FRANÇAISES

FINANCEMENT

COMPTE DE RESULTAT 2011 p.

BILAN p.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS p.

COMPTE DE RESULTAT CAUE DE LA GIRONDE Edition du 01/01/2011 au 31/12/2011 Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	
CHARGES D'EXPLOITATION :			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)	734	456	
Achats d'approvisionnement	5 336		
Variation de stock (approvisionnement)			
Autres charges externes	357 923	573 646	
Impôts, taxes et versements assimilés	86 355	80 988	
Rémunération du personnel	795 932	617 687	
Charges sociales	355 526	292 049	
Dotations aux amortissements	5 665	10 111	
Dotations aux provisions	4 592	49 770	
Autres charges	3	1 552	
Charges financières			
TOTAL (I)	1 612 064	1 626 260	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	24 106	26 386	
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	1 636 170	1 652 646	
BENEFICE OU PERTE	1 011 171	959 874	
TOTAL GENERAL	2 647 341	2 612 520	

PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	1 098	600
Production vendue (biens et services)		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 894 133	2 414 165
Autres produits	736 019	194 112
Produits financiers	3 013	3 644
TOTAL (I)	2 634 263	2 612 520
PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	13 078	
TOTAL DES PRODUITS (I+II)	2 647 341	2 612 520
TOTAL GENERAL	2 647 341	2 612 520

BILAN CAUE DE LA GIRONDE Edition du 01/01/2011 au 31/12/2011 Soldes N-1 de l'exercice

			N-1	
ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé :				
Immobilisation				
- Fonds comme				
- Autres	17 710	16 864	846	
Immobilisation	114 717	95 761	18 955	13 56
Immobilisation	107 757		107 757	
TOTALI	240 183	112 625	127 558	13 56
Actif circulant :				
Stocks et en-co				
marchandises)				
Marchandises	13 154		13 154	13 88
Avances et aco				
commandes				
Créances :				
Clients et com				
Autres	39 188		39 188	13 06
Valeurs mobilière	4 053 383		4 053 383	4 161 139
Disponibilités (aut	1 588 586		1 588 586	1 336 67
Caisse	227		227	:
TOTAL II	5 694 538		5 694 538	5 524 768
Charges constaté	10 692		10 692	4 25
TOTAL GENERAL	5 945 413	112 625	5 832 788	5 542 58

PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
Fonds associatifs :		
Réserves	1 636 952	677 079
Report à nouveau Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 872 683 1 011 171	2 872 683 959 874
Provisions réglementées TOTAL I	5 520 806	4 509 635
Provisions pour risques et charges (II) Dettes Emprunts et dettes assimilées	54 362	724 695
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	42 577	64 293
Autres TOTAL III	215 043 257 620	243 964 308 256
Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	5 832 788	5 542 586

ASSOCIATION CAUE 33 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Montants exprimés en euros Source KPMG, commissaire aux comptes

Faits majeurs de l'exercice

- → Evénements principaux de l'exercice
- Principes, règles et méthodes comptables

Présentation des comptes Méthode générale Changement de méthode d'évaluation Changement de méthode de présentation

Informations relatives au bilan

→ Actif

Tableau des immobilisations
Tableau des amortissements
Informations relatives à la réévaluation
Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles
Créances
Valeurs mobilières de placement
Charges constatées d'avance

→ Passif

Fonds associatifs Provisions pour risques et charges Engagements en matière de retraite Etat des dettes Fournisseurs et comptes rattachés

Informations relatives au compte de résultat

- → Ventilation des produits d'exploitation
- → Ventilation de l'effectif moyen

Autres informations

Informations relatives à la rémunération des dirigeants

Faits majeurs de l'exercice

→ Evénements principaux de l'exercice

Aucun évènement significatif à signaler.

→ Principes, règles et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Informations relatives au bilan

→ Actif

Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	Α	В	С	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la
	l'exercice			clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	18 708 126 234 -	920 11 028 107 756	1 918 22 544 -	17 709 114 718 107 756
TOTAL	144 942	119 704	24 462	240 183

Tableau des amortissements

Situations et mouvements	Α	В	С	D
	Amortissements	Augmentations:	Diminutions	Amortissements
Rubriques	cumulés au début	datations de	d'amortissements de	cumulés à la fin de
	de l'exercice	l'exercice	l'exercice	l'exercice
Immobilisations incarparelles Immobilisations corporelles Immoilisations financières	18 709 1 12 672 -	74 5 591 -	1 918 22 502 -	16 865 95 761 -
TOTAL	131 381	5 665	24 420	112 <i>6</i> 26

Informations relatives à la réévaluation

Au cours de l'exercice, il n'a été procédé à aucune réévaluation.

Immobilisations incorporelles

Principaux mouvements

Au cours de l'exercice, le CAUE a fait l'acquisition de deux licences informatiques et a mis au rebut des logiciels obsolètes. Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

Immobilisations corporelles

Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

	Montants			
Nature de l'immobilisation	Investissements directs Crédit-Bail			
Nouvelle inst. téléphonique	5 322			
2 ordinateurs	1 1 1 7			
1 appareil photo	2 048			
1 défibrilateur	1 782			
1 vidéoprojecteur	759			

Au cours de l'exercice, l'ancienne installation téléphonique, de vieux ordinateurs obsolètes, et du mobiliers ont été mis au rebut pour environ 22 544€. Un tri dans les immobilisations était nécessaire.

Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mod e	Durée
Installations générales	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 et 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 et 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Créances

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à 1 an.

Valeurs mobilières de placement

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
FONSICAV ECOFI/3ANS EFI PERFORM C ECOFI OCT-12 LBPAM TRESORERIE LBPAM MONETAIRE	115 648 104 986 1 294 690 152 736 1 986 017 399 305	116 596 112 694 1 400 702 173 015 2 025 645 411 331	948 7 708 106 012 20 279 39 628 12 026	- - - - - -
Total	4 053 382	4 239 983	186 601	-

Les parts A et B du Crédit Coopératif ont été ré-imputées en « autres immobilisations financières » pour la somme de 107 756€.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 10 692€, dont principalement :

- 1 242€ pour les frais de maintenance informatique,
- 1 357€ pour les contrats annuels d'assurances,
- 2 077€ pour la documentation,
- 5 712€ pour le renouvellement du mobilier de bureau.

→ Passif

Fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	2 872 683			2 872 683
Autres réserves	677 079	959 874		1 636 953
Résultat de l'exercice	959 874		959 874	-
Total Fonds associatifs	4 509 636	959 874	959 874	4 509 636

Le résultat 2010 a été affecté en «autres réserves» conformément au PV d'AG du 09/06/11.

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	В	С	D
Rubriques	Provisions au début	Augmentations : dotations de	Diminutions : reprises de	Provision à la fin
	de l'exercice	l'exercice	l'exe rcice	de l'exercice
Provisions pour risques	674 925		674 925	
Provisions pour charges	49 770	4 592		54 362
TOTAL	724 695	4 592	674 925	54 362

Evaluation des provisions pour risques et charges

- Provisions d'un montant individuellement significatif
 - o Provision pour risques

Une provision s'élevant à 673K€ avait été constituée en 2008 compte tenue du fait que les architectes conseillers avaient un statut de vacataires qui pouvait être remis en cause en cas de contrôle. Suite au contrôle d'URSSAF de novembre 2010, l'inspecteur a décidé de ne pas remettre en cause leur statut mais de salarier les architectes conseillers au 1^{er} avril 2011. En conséquence la provision a été intégralement reprise au 31/12/2011.

o Provision pour charges

Cette provision correspond aux indemnités de fin de carrière. (cf. § suivant).

Engagements en matière de retraite

Option retenue:

L'association comptabilise ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges.

Méthode de calcul retenue depuis l'exercice clos au 31/12/2010 :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'association applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O).

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2011 est de 4.6 %.

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales (taux de 45% retenu).

Calcul sur la base de l'effectif présent au CAUE 33 au 31/12/2011, dans le respect de la bonne application de la convention collective du CAUE (convention collective des architectes).

Au 31/12/2011, le montant de la provision pour engagements de retraite s'élève à 54 362 Euros.

Etat des dettes

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Fournisseurs et comptes rattachés

	Nature	Montant fin d'exercice
Fourn isseurs		
Factures non parvenues		42 577

Pour l'essentiel des factures non parvenues, il s'agit des frais de déplacements des architectes conseillers et à la location des bureaux.

Informations relatives au compte de résultat

→ Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	
Ressources propres (cotisations, prestations de service, ventes	
de jeux)	50 071
Subventions	2 414 165
Produits divers de gestion courante	-
Reprise de provision, transfert de charges	144 640
Total	2 608 876

→ Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
- Cadres	21	
- Agents de maîtrise et techniciens		
- Employés	7	
- Ouvriers		
TOTAL	28	-

Autres informations

→ Informations relatives à la rémunération des dirigeants

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit la mention des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants.

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.